

et excitée par les philosophes—athés et les révolutionnaires radicaux. L'autre école, — elle est peu nombreuse heureusement, — refuse ce bon mouvement à Louis XVI, le signale comme un traître, entraîné par « la damnée autrichienne, » et justifient tous les excès de la Terreur par la conquête de nos libertés. Et il ne faut pas croire que ce parti ne compte que quelques esprits ardents et ultra avancés; il y a parmi ses membres de très-paisibles gens qui ont tant entendu développer cette thèse qu'ils la croient vraie, ils sont cependant plus rares qu'il y a dix ans, et à cette occasion je me permettrai un souvenir personnel. Peu de semaines avant la révolution de février, on causait des crimes du 21 janvier, et un jeune magistrat ne craignit pas de soutenir que la condamnation du roi était certainement une chose triste, mais enfin qu'il était nécessaire de jeter sa tête au peuple. Ce magistrat aujourd'hui est le chef d'un de nos importants parquets de Province, et je suis sûr qu'il ne se rappelle plus cette phrase qui ne sortira jamais de ma mémoire. Il était de bonne foi, alors je le veux, et c'est à ce titre que je me décide à entretenir mes lecteurs de l'*Histoire de Saint-Just*. Son auteur est de bonne foi, mais je suis convaincu qu'un jour il regrettera les pages qui composent cette longue apologie, car le volume sera là pour l'empêcher d'oublier : *verba volant, scripta manent*.

Le livre de M. Hamel ne peut être passé sous silence; la presse cependant s'est tue à peu près unanimement, je crois, à son égard : je ne ferai pas de même. Il est utile, ce me semble, de signaler cette biographie, comme il est curieux de montrer comment on peut défendre et soutenir, en 1859, les idées et les actions de 1793. Et on verra, par quelques citations, que je ne suis pas exagéré. La lecture de ce travail m'a ému, je l'avoue et je pense que la même impression existera pour tous ceux qui, comme moi, comptent dans leurs